

Lorsque le 14 janvier 1814 Scheffer fut désigné par le préfet pour faire la « réception » des boissons que la ville devait fournir à la garnison, et que le 26 du même mois il obtint la charge de membre du conseil d'administration des finances et des liquidations de la ville de Luxembourg, l'empire touchait à sa fin. Après le blocus de la forteresse par les Hessois, la reddition eut lieu aux premiers jours de mai, et le dernier détachement français franchit nos portes le 13 mai 1814.

Scheffer ne semble pas avoir longtemps regretté le régime défunt, probablement en était-il dégoûté depuis ses démêlés avec le préfet Lacoste et, cette fois encore, avec l'aisance opportuniste que nous lui connaissons, il changea de maître.

L'EPOQUE DE TRANSITION.

Sous le régime provisoire que l'ancien département des Forêts traverse sous le Gouvernement général du Bas- et Moyen-Rhin, Scheffer figure déjà le 20 mai 1814 dans une commission, chargée de vérifier les plaintes portées contre les ci-devants maires, receveurs des contributions et employés forestiers. Si l'on songe que Scheffer fut lui-même maire et membre de la municipalité « napoléonienne », on ne sait pas s'il faut sourire ou être scandalisé du savoir-faire de cet homme, figurant en bonne place dans la commission d'épuration de l'époque. Ce fut comme pour la contribution de guerre et l'emprunt forcé de 1795 ; être de la partie, c'était s'épargner les investigations indésirables !

Lorsque le gouverneur général créa l'éphémère milice bourgeoise, Phil.-Ch. Munchen en devint le major, François Scheffer, chef de bataillon, J.-J. Willmar capitaine et J.-François Bruck lieutenant en premier. L'uniforme des gradés se composait d'un habit bleu à collet rouge, garni d'une rangée de huit boutons jaunes ; il était à passe-polls rouges et à retroussis blancs. Ajoutez à cela une culotte bleue ou verte et des bottes. Comme couvre-chef : un chapeau à trois cornes et panache noir, portant cocarde jaune-noire-blanche. Les grades se reconnaissent aux épaulettes ; les officiers supérieurs portaient des épaulettes à chenilles, les gradés subalternes des épaulettes à franges. (44) Avant et après le régime français Scheffer ceignit l'épée dans des formations para-militaires, bourgeoises plus ou moins « réactionnaires ».

Avant d'aborder le régime néerlandais, une étude du caractère de l'épicien - administrateur - juge - officier - franc-maçon - membre de la fabrique d'église s'impose. Désirant donner une analyse succincte de l'homme aux multiples charges, nous nous sommes basé sur les témoignages oraux traditionnels dans notre famille, les notes manuscrites de sa veuve et son comportement général. L'amour exclusif qu'il portait à sa ville natale est un des traits marquants de notre personnage, ce qui fait excuser en partie ses diverses volte-face.

De tempérament sanguin, donc essentiellement vital, Scheffer était porté vers la vie facile et aimait contourner les difficultés et les soucis afin de profiter de ce que lui offrait le moment.